

Courrier Fédéral

N° 344

du 06.04.13 au 12.04.13



Adresse du site
de la FTM-CGT
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ EDITORIAL

Quel courage !

page 3

■ AUTOMOBILE

Situation chez PSA,
un enjeu pour la filière automobile

page 2

■ VIE SYNDICALE

Représentativité,
Aléa Jacta est... jusqu'en 2017

page 4

■ JOURNEE D' ACTIONS

9 avril,
tous ensemble dans l'action pour le progrès social

page 5

■ REVENDICATIF

Services de l'automobile,
la CGT accède enfin au bureau de l'ANFA

page 6

■ LA LETTRE DE L'UFICT

Accord AGIRC-ARCCO du 13 mars 2013,
le Medef recule partiellement ...

pages 7 à 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnot
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins

UN ENJEU POUR LA FILIERE AUTOMOBILE

D'ici à la fin 2014, la direction de PSA entend supprimer 11 200 emplois. Quant aux salariés qui vont rester, elle n'a pas non plus l'intention de s'en soucier puisqu'ils sont sommés d'être de plus en plus flexibles, productifs et surtout pas chers.

Le PDG Varin a fait une présentation lors des résultats du groupe d'une mise en place dans un futur proche d'un « accord de maintien de l'emploi » sur le modèle de ceux prévus par l'ANI du 11 janvier devenu depuis projet de loi. PSA veut donc étendre à tout le groupe l'accord Sevelnord avec gel des salaires, hausse du temps de travail, mobilité forcée tout cela en échange de maintien des productions des sites Français. Les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires ont servi de prologue. Alors que 69% des Français font une question de leur pouvoir d'achat une priorité, pour 2013 ce sera 0% pour les augmentations générales !

Concernant le PSE, les syndicats CGT des établissements PSA, considèrent que, malgré les quelques avancées résultant de la lutte des salariés d'Aulnay et de la négociation, l'accord proposé ne répond pas à l'attente du personnel et qu'il est à plus d'un titre dangereux.

- L'accord revient à acter la totalité des licenciements et suppressions d'emplois programmés par la direction, et la fermeture du site d'Aulnay alors que :

- Pour Aulnay, la CGT et le cabinet Secafi ont proposé un scénario de répartition des productions permettant de maintenir tous les sites.

- Pour Rennes, la CGT et le cabinet Secafi ont fait un certain nombre de propositions permettant de maintenir plusieurs centaines d'emplois supplémentaires.

- Le projet d'accord qui nous est présenté ne traite nullement de la totalité du plan, mais seulement de ce que la direction appelle le périmètre PSE, alors même que le plan est global. A ce titre, il contribue à faire croire que les problèmes seraient circonscrits à Aulnay et Rennes or nous parlons bien de la suppression de 11 200 emplois dans le groupe centrés essentiellement dans l'ingénierie, mais rasant totalement le site de Aulnay. Toutes les entreprises sont donc concernées par ce PSE.

- Le projet d'accord ne répond pas aux 2 exigences majeures mises en avant par les salariés à savoir :

- Un CDI pour tous
- Une préretraite pour les anciens

Concernant la revendication d'un CDI pour tous

Le projet d'accord ne donne aucune garantie sur les postes de reclassements internes, mais aucune garantie non plus sur les reclassements externes que ce soit sur le nombre, sur le profil, sur la pérennité des emplois qui pourraient être proposés. Il exclut formellement le droit de retour au cas où le poste proposé ne conviendrait pas.

Concernant une préretraite pour les seniors

Le dispositif qui est proposé nous semble tout à fait insuffisant. En effet de nombreux salariés d'Aulnay n'auront droit à la retraite à taux plein qu'à 62 ans voir plus tard. Un congé senior de 30 à 36 mois laissera sur le carreau de nombreux salariés de 55, 56, 57 ou 58 ans, qui ont fort peu de chance de retrouver un travail.

Nous voyons bien que nous sommes très loin des engagements de la direction et de M. Varin, il est plus que probable que plusieurs centaines de salariés se retrouvent dans l'impasse des congés de reclassement avec, au bout, le Pôle Emploi.

La CGT du groupe PSA a donc décidé de saisir le tribunal soutenu par la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT, afin de faire reconnaître l'insuffisance du plan et d'obtenir de véritables garanties pour tous les salariés.

Plus de 400 salariés sont en grève illimitée depuis maintenant 11 semaines, leur grève est légitime et, est fortement soutenue par la population.

Les multiples dons versés par les syndicats CGT, mais également de nombreuses municipalités, ou encore du secours populaire qui a fait parvenir 3 tonnes de nourriture pour les familles les plus en difficultés sont signes d'un soutien exemplaire.

La direction PSA continue de « pipeauter » et cherche tous les prétextes pour multiplier les sanctions individuelles en licenciant des salariés.

Le refus du gouvernement de nommer un médiateur ou encore d'envoyer les CRS comme seules réponses aux revendications des salariés sont inacceptables et incompris dans la période. Le fait de refuser de se pencher sur le Plan B de la CGT visant à sauvegarder le site d'Aulnay en répartissant les productions sur chaque site n'est pas digne d'un gouvernement qui se dit porteur d'avenir industriel.

Le fait de se réfugier derrière l'argument que cette grève est politisée ne tient pas non plus, puisqu'elle est soutenue également dans l'entreprise avec la signature de plus de 1 000 pétitions destinées à la direction refusant le PSE « low cost » qu'on veut leur imposer.

La FTM continuera de soutenir les salariés d'Aulnay en lutte jusqu'à l'obtention des revendications portées.



L'éditorial

Sébastien Hohmann,
membre du Comité Exécutif Fédéral



Quel courage !

Le contexte social que nous traversons, tant au niveau européen que français, est loin d'être porteur d'espérances. Entre élus, nous avons beau être convaincus que les luttes sont porteuses d'espoir, voire remotivent, il nous faut prendre en compte le moral des troupes militantes. Non pas tant des élus et mandatés nationaux tels que les DSC, les administrateurs mais bien de celles et ceux qui sont au contact quotidien des conséquences du capitalisme et des crises qu'il génère mais aussi de l'opportunisme du patronat.

Les élus de terrain sont confrontés à une double difficulté. Convaincre des salariés de plus en plus démobilisés et tenter de rendre coup pour coup à des patrons dont une partie cherche à profiter du contexte économique et social pour faire sauter les acquis sociaux dont ceux du CNR.

La résignation, mêlée de colère, gagne du terrain et ce qui devrait, croit-on, déclencher des mouvements de saines révoltes organisées collectivement, engendre repli sur soi et montée de l'extrême droite.

N'oublions jamais qu'un élu n'a qu'une motivation pour continuer à se battre, ses convictions.

Nous, mandatés nationaux, sommes trop souvent enclins à vouloir «donner beaucoup de leçons» aux camarades confrontés tous les jours aux difficultés du terrain. Que ce soit sur le fonctionnement syndical, la syndicalisation, l'organisation des luttes, la participation aux instances et autres institutions, nous avons du mal à nous mettre à leur place.

Le nombre d'heures limité, la pression de l'employeur, les réactions de certains salariés «jaloux», les contraintes liées à leurs métiers, les blocages d'évolutions sont autant d'obstacles à surmonter au quotidien.

Avant de réfléchir à comment être les plus efficaces, syndicalement parlant, peut-être devrions nous, mandatés nationaux, passer du temps à écouter nos élus de terrain, à bien mesurer leur motivation, leurs difficultés à convaincre le plus grand nombre de collègues, voire leur impatience liée à une série de défaites syndicales significatives.

Le poids des médias, dont malheureusement pour les plus regardés d'entre eux la couverture de la crise n'est absolument pas porteuse d'espoirs. Il faut être motivé et veiller tard pour avoir la chance d'écouter un vrai débat contradictoire sur le capitalisme.

L'impact que peuvent avoir les luttes les plus médiatisées et leurs résultats qui démotivent et rendent de plus en plus incertaines toutes perspectives de victoire. Alors que dans le même temps, des combats sont menés avec un patronat, même le plus puissant, qui recule. Mais où ces batailles sont-elles expliquées au plus grand nombre. Mis à part dans quelques journaux et dans la presse syndicale ?

Des salariés, qui ont peur de perdre leur emploi, sont tenus par leurs faibles salaires et leurs endettements, un individualisme galopant qui s'apparente de plus en plus à un «sauve qui peut» tant que l'orage passe à côté.

De plus en plus de citoyens s'éloignent du politique qui, de son côté, prouve qu'il restera impuissant face au capitalisme tant qu'il n'aura pas le courage de prendre les décisions contraignantes indispensables. Sans compter le fonctionnement «délégataire» du pouvoir où les travailleurs ne sont quasiment pas représentés.

L'individualisation des revenus dans l'ensemble des entreprises privées où chaque salarié doit penser son travail comme un cadre avec des objectifs, la compétition permanente, l'investissement personnel continu et le risque d'être victime d'une restructuration.

La liste est longue pour tenter d'expliquer ce que vivent les salariés au quotidien. Mais aussi et surtout ce que doivent gérer leurs élus.

La motivation, les convictions sont en danger, le sentiment d'impuissance gagne de plus en plus de militants. Pour toutes les raisons évoquées, mais aussi pour une simple raison, on s'accroche lorsque l'on obtient des victoires sur le système qui nous exploite.

Localement, nationalement, on a besoin de gagner et non pas se sentir comme les derniers des Mohicans face à la toute puissance de feu du capitalisme. Les militants ne sont pas des martyrs, prenons le temps de les écouter, acceptons leurs critiques, mesurons leur désarroi, travaillons ensemble, nous DSC, et autres mandatés nationaux à des solutions pour soulever ces montagnes. Là est le vrai courage, s'accrocher et continuer à y croire quand tant de salariés eux baissent les bras.

Je souhaitais, en tant que DSC représentant environ 250 élus CGT dans mon entreprise leur rendre cet hommage.

ALEA JACTA EST... JUSQU'EN 2017 !

Elections



Le 29 mars dernier, le Haut Conseil du dialogue social a rendu publique la mesure d'audience syndicale au niveau national interprofessionnel. A cette occasion, le Haut Conseil a remis le résultat agrégé des élections professionnelles pour chaque convention collective. > Aurélie Mahout, Conseillère fédérale

Dans le champ professionnel de la métallurgie (conventions territoriales + convention ingénieurs et cadres + convention sidérurgie), la FTM-CGT est la première organisation syndicale avec 29,48% des suffrages (cf. tableau 1) devant la CFDT à 25,64%. On constate que la CFTC ne dépasse pas la barre fatidique des 8% (7,27%). Néanmoins, au niveau interprofessionnel, la CFTC obtient 9,30% ce qui lui permet de rester 4 ans de plus y compris dans les branches où elle ne franchit pas les 8% (loi n°2008-789 du 20/08/2008 article 11-III).

Le décret à paraître, en juin, établira l'audience relative des organisations syndicales (c'est-à-dire, en excluant du calcul les organisations qui n'ont pas atteint plus de 8%). Exemple, pour la FTM CGT, c'est égal à 33,76%.

Dans le champ de la convention collective des ingénieurs et cadres (cf. tableau 2), la CGT obtient 8,69%. Un résultat qui confirme la nécessité de multiplier les initiatives envers ces catégories pour y déployer plus largement notre syndicalisme. Ainsi, simple constat : si on «exclut» le champ des ingénieurs et cadres du reste de la métallurgie, le résultat de la CGT monte à 37%.

L'examen des résultats dans les territoires laisse apparaître une grande diversité dans l'audience de la CGT. Ainsi, dans l'Allier, la Corrèze, les Côtes d'Armor, le Gard et Lozère, le Jura, la Loire, le Lot et Garonne, le Vimeu et au Havre, nous obtenons des scores supérieurs à 50%. Cela signifie que la CGT, à elle seule, a le pouvoir de s'opposer aux potentiels accords conclus dans ces champs conventionnels.

Tableau 1 : métallurgie (territoires + ingénieurs et cadres +sidérurgie)

Insrits	Votants	Suffrages valablement exprimés	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
1159078	800574	742999	219068 29,48%	190485 25,64%	116475 15,68%	122898 16,54%	54027 7,27%

Tableau 2 : métallurgie ingénieurs et cadres

Insrits	Votants	Suffrages valablement exprimés	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
305383	187940	179967	15631 8,69%	42134 23,41%	15764 8,76%	80782 44,89%	15535 8,63%

Tableau 3 : champs conventionnels annexes

	Insrits	Votants	Suffrages valablement exprimés	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC
Services de l'auto	242443	55288	49758	13445 27,02%	10673 21,45%	9446 18,98%	4481 9,01%	4838 9,72%
Machinisme agricole	25811	4706	4119	1076 26,14%	1271 30,87%	942 22,89%	271 6,58%	283 6,87%
BJOP	8932	2849	2598	1141 43,92%	419 16,16%	334 12,86%	124 4,77%	433 16,67%
Aérialique	9384	2382	2141	480 22,43%	730 34,11%	693 32,37%	90 4,22%	71 3,32%

NB : les organisations aux scores plus marginaux ne sont pas indiquées d'où chaque fois un total n'atteignant pas les 100%.

A l'opposé, nous ne franchissons pas la barre des 30% (nécessaire à la validation des accords) dans plusieurs territoires : Haute Saône, Alpes Maritimes, Bas Rhin, Bouches du Rhône, Calvados, Deux-Sèvres, Dordogne, Doubs, Hautes Pyrénées, Haut Rhin, Manche, Moselle, Somme, Thiers et Var.

Ces résultats méritent une analyse plus fine avec nos animateurs de territoires notamment sur la manière la plus efficace pour les métallos CGT de peser sur les négociations territoriales.

Par ailleurs, concernant les champs conventionnels annexes couverts par la Fédération (cf. tableau 3), on peut noter que notre organisation est représentative dans chacun d'entre eux avec quelques disparités dans les résultats.

Dernière remarque : un total de voix CGT de 250 841 pour 65 000 syndiqués : là aussi une belle marge de progression s'offre à nous !

9 AVRIL 2013

TOUS ENSEMBLE DANS L' ACTION POUR LE PROGRES SOCIAL

L'aggravation des conditions de travail et de vie des salariés n'est pas une fatalité ni une finalité. Avec le projet de loi issu de l'ANI du 11 janvier 2013, le patronat et le gouvernement veulent imposer un modèle économique et social injuste, inefficace et dangereux pour les salariés.

Ce projet de loi est inacceptable parce qu'il :

- culpabilise et flexibilise encore plus les salariés et privés d'emploi,
- sécurise les employeurs dans le processus de licenciements,
- sécurise la délinquance patronale,
- protège les profits des grands groupes pour les actionnaires.

Les salariés ont besoin de tout autre chose.

Ce n'est pas de plus de précarité et de flexibilité dont ont besoin les salariés car elles font déjà des ravages ; mais au contraire, c'est de plus de sécurité et de garanties collectives pour se protéger. La revalorisation du travail doit redevenir le moteur essentiel pour relancer l'économie et l'emploi !

Cela passe par l'augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications, l'amélioration des conditions de travail et le développement d'emplois stables.

Alors que de partout, les directions d'entreprises imposent des reculs sociaux pour soi-disant améliorer la compétitivité, les salariés contestent ce genre de choix, luttent collectivement pour les empêcher et proposent

des alternatives. Partout en Europe, les salariés refusent les mesures d'austérité et la déréglementation sociale qui mènent l'économie à l'abîme et les salariés au chômage et la précarité.

Le chantage exercé sur les salariés n'a jamais sauvé un emploi ni même empêché la fermeture de sites industriels. Les exemples ne manquent pas malheureusement chez Renault, Bosch, Continental, Peugeot Cycle, Still,...

Nous ne sommes pas dupes, l'amélioration de la compétitivité tant voulu par le patronat n'a pour objectif que l'accroissement des profits et des dividendes pour les actionnaires. En 2012, les actionnaires du CAC 40 ont reçu 37 milliards d'euros sous forme de dividendes. A cela s'ajoutent 200 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales comme cadeaux aux entreprises chaque année. A contrario, selon l'INSEE, le pouvoir d'achat des salariés vient de baisser pour la première fois depuis 30 ans.

A l'appel de la CGT et FO, le 5 mars dernier plus de 200 000 personnes ont manifesté dans le pays contre le projet de loi et pour la réponse à leurs revendications.

La Fédération de la Métallurgie CGT appelle les salariés à arrêter le travail le 9 avril prochain.

Pour développer le rapport de forces dans la durée et pour gagner, la FTM CGT lance un appel à la syndicalisation de masse.

Le 9 avril, carte CGT en mains, toutes et tous dans les manifestations.

Déclaration de la FTM-CGT, du 29 mars 2013



SERVICES DE L'AUTOMOBILE

LA CGT ACCÈDE ENFIN AU BUREAU DE L'ANFA

Depuis le 14 février et pour la première fois, la CGT a obtenu le poste de secrétaire de l'OPCA de la branche des métiers de l'automobile.

> Michel Gentaz, administrateur CGT de la branche des services de l'automobile



Créer en 1952, l'ANFA, fonds d'assurance formation de la branche des métiers de l'automobile, rassemble les moyens financiers et techniques pour répondre aux besoins en formation des entreprises et des salariés de la branche professionnelle.

Les services de l'automobile représentent l'ensemble des activités engendrées pendant la durée de vie de l'automobile, de sa sortie de l'usine à sa déconstruction, sans oublier les activités liées aux véhicules industriels, aux cycles et motos, aux autos-écoles, stations-services, contrôles techniques, recyclages, locations de voiture, gestions de parc auto et ventes de pneumatiques. Son périmètre rassemble plus de 420 000 salariés répartis dans plus de 103 000 entreprises dont 93% ont moins de 10 salariés.

L'ANFA met en œuvre la politique de formation de la branche à travers 4 missions :

- L'analyse et l'anticipation de l'appareil de formation.
- La conception et la réalisation des certifications de la branche.
- La collecte des fonds et le financement.
- L'information et le conseil.

En quelques chiffres, l'ANFA collecte, chaque année, plus de 100 millions d'euros. C'est aussi plus de 25 000 apprentis et contrats de professionnalisation.

Souvent donné en exemple pour sa méthode de fonctionnement et la mise en place du paritarisme à tous les niveaux de décision, il est indispensable de rappeler que, depuis des années, à l'occasion du renouvellement du bureau et plus précisément au moment de la répartition des fonctions, «des accords en sous-mains» permet-

taient la mise à l'écart de la CGT de toutes fonctions à responsabilité et une monopolisation par le biais de ses alliances des fonctions clef du bureau.

La CGT refuse toute discrimination au sein des instances et organismes paritaires. Chacun doit pouvoir prendre sa place et exprimer son point de vue, son analyse et contribuer aux décisions collectives.

Après de longues années de présence et d'investissement, la CGT a pu accéder au bureau de l'ANFA. Certains diront par la petite porte, mais cela doit nous servir de tremplin pour exprimer plus fortement, dans le respect des règles et de l'identité de chacun, nos analyses et propositions en disposant d'une plus grande écoute, et nous permettre d'accéder à certaines informations fondamentales.

Lors du premier et récent scrutin permettant de mesurer le degré de représentativité des organisations syndicales dans les TPE, la CGT, avec un pourcentage avoisinant les 30%, est arrivée largement en tête. Ce n'est certainement pas étranger à la levée du blocus des autres organisations qui ne peuvent plus contester à la CGT le droit d'assumer des responsabilités dans une branche très majoritairement composée de TPE. La tâche sera d'autant plus difficile que l'attente de nos syndiqués et de l'ensemble des salariés de la branche est grande. A nous de ne pas les décevoir.



Jacques BHUGON,
administrateur FTM-CGT
à l'ANFA/GNFA depuis 2001

Tout d'abord, j'adresse toutes mes félicitations au camarade Michel pour son élection et son entrée au bureau de l'ANFA. Depuis que je représente la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT à l'ANFA, nous n'avons jamais pu accéder à un poste au sein du bureau, mais la représentativité est passée par là. On connaît à présent ce que représente la CGT. Aussi, on ne peut plus continuer à nous exclure dans le dialogue social et dans les institutions de la branche. Après discussion avec les autres organisations syndicales représentées au sein du conseil l'ANFA, notre camarade Michel a été élu comme secrétaire au sein du bureau lors du conseil du 14 février 2013. C'est une première pour la CGT.

Accord AGIRC-ARRCO du 13 mars 2013 Le Medef recule partiellement mais les retraites seront désindexées !

Ingénieurs, cadres et techniciens, votre implication est décisive !

Après une longue négociation et un front syndical exigeant du MEDEF une augmentation des cotisations, un accord sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO a finalement été signé par 3 organisations syndicales : CFDT, CFTC, FO.

La CGT et la CGC ont jugé cet accord trop déséquilibré, en défaveur des salariés et retraités, et ont décidé de ne pas le signer.

Le contenu de l'accord du 13 mars

- Le front syndical, emmené par la délégation CGT sur l'exigence d'une augmentation des taux de cotisation, a tenu jusqu'au bout sur ce point, ce qui ne s'était pas vu depuis près de 20 ans. Ces taux augmenteront donc de 0,1% en 2014 et 2015 tant pour les cotisations salariales que sur les cotisations patronales (ce mot est usurpé car ce sont bien les salariés qui créent cette richesse,

pas les dirigeants des entreprises). Cette augmentation de cotisation permettra l'acquisition de points de retraite supplémentaires contrairement à ce que souhaitait le MEDEF.

- Mais une partie de l'accord est très défavorable aux retraités et enclenche un processus de baisse du pouvoir d'achat des retraités, dangereux pour l'avenir : leurs pensions n'augmenteront pas aussi vite que l'inflation pendant 3 ans.

L'augmentation sera de 0,5% pour les pensions AGIRC et 0,8% pour les pensions ARRCO. On observe encore une fois la stratégie du MEDEF : s'attaquer en priorité à la retraite des cadres, soi-disant privilégiés, pour mieux s'en prendre ensuite à tous les salariés.

Des problèmes réels et l'urgence de solutions durables

Il fallait faire évoluer rapidement la situation puisque les régimes de retraite complémentaire AGIRC (retraite des cadres et assimilés) et ARRCO (retraite complémentaire de tous les salariés) annonçaient l'épuisement de leurs réserves en 2017 pour l'AGIRC, et en 2020 pour l'ARRCO.

Le montant des pensions distribuées étant supérieur aux recettes des cotisations, il n'y a qu'une alternative : augmenter les recettes (plus de cotisations) ou réduire les dépenses (réduire les pensions). C'était là tout l'enjeu de cette négociation. Rappelons que la retraite AGIRC représente 40% de la pension d'un cadre ou assimilé, la pension ARRCO en représente 20%. Pour les autres catégories, l'ARRCO représente un tiers de leur pension. Il faut toujours rappeler que, contrairement à des fonds de pension, un régime de retraite par répartition ne peut pas faire faillite. Tant que des salariés travaillent et cotisent, de l'argent entre dans les caisses. Le travail est une richesse, pas un coût ! Le MEDEF persiste à tenter



d'effrayer les salariés en invoquant les difficultés financières des régimes de retraites pour forcer les salariés et retraités à accepter une baisse de leurs droits.

De plus, le chômage persistant est une des causes des difficultés financières des régimes de retraite. A chaque nouveau chômeur arrivant à Pôle Emploi, c'est une cotisation de moins dans les caisses de retraite.

L'unité syndicale : un outil efficace pour ne pas céder aux pressions du MEDEF

Le MEDEF, comme à son habitude, agitait le chiffon rouge de l'augmentation des cotisations, il n'en était pas question pour lui. Cela fait pourtant 15 ans que le taux de cotisation n'avait pas augmenté. Malgré cette pression et sous l'impulsion de la CGT, un front syndical s'était formé sur cette question regroupant toutes les organisations (CGT, CFE-CGC, FO, CFDT, CFTC), une grande nouveauté puisque les autres formations syndicales n'avaient pas pour habitude de demander cette augmentation des cotisations. Le MEDEF, quant à lui, demandait la désindexation de l'augmentation des pensions, avec une baisse du pouvoir d'achat puisque les pensions augmenteraient moins vite que les prix.



La maladie actuelle de notre économie étant une croissance trop faible, il est clair pour tout le monde qu'une baisse du pouvoir d'achat des retraités ne peut mener qu'à une dégradation supplémentaire de la croissance en France. La spirale de la récession est déjà engagée, une telle décision de baisse du pouvoir d'achat des pensions ne pourrait que l'amplifier.

La Présidente du MEDEF s'est d'ailleurs permis de demander au gouvernement de s'inspirer de cet accord pour la future réforme du régime général. Cela démontre l'intérêt que porte le MEDEF à la baisse des pensions et du pouvoir d'achat des retraités.

Alors que le MEDEF était en difficulté, il est regrettable que les signataires aient décidé par leur signature d'entériner une baisse des pensions. Pour autant, la CGT poursuivra dans ses efforts pour renouveler les conditions d'un front syndical, atout majeur pour mettre en échec le MEDEF et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Pour en finir avec les reculs sociaux !

La question des retraites est un enjeu de société et les salariés, particulièrement les cadres et assimilés, cibles privilégiées du MEDEF, doivent s'en saisir pour peser sur les décisions.

Seule votre intervention peut pérenniser nos acquis pour les 11 millions de retraités actuels soumis aux régimes ARRCO et AGIRC, comme pour les générations à venir ! Le déséquilibre actuel dans le financement de nos retraites complémentaires n'est pas dû à un excès de dépenses mais à un affaiblissement de recettes fortement accentué ces dernières années avec la crise systémique et le chômage massif qui n'épargnent pas nos catégories. Face à un tel état des lieux, il serait absurde d'imaginer des solutions durables pilotées par de nouveaux sacrifices, ceux-ci ne pouvant aboutir qu'à une aggravation du déficit de recettes.

L'augmentation des cotisations arrachée au MEDEF par le front syndical est un premier pas. Il va enfin dans le bon sens et contrairement à l'argumentaire du MEDEF, il n'est pas réhibitoire pour les entreprises.

Les grands groupes du CAC40 viennent de rendre publics leurs résultats et le moins que l'on puisse dire est qu'ils se portent bien : EADS décide d'augmenter les dividendes versés à ses actionnaires de +33% ; SAFRAN renchérit à +55%...

Tout montre, au contraire, que c'est un autre partage des richesses créées, (faut-il le rappeler, par les salariés) que l'on doit opérer pour sortir de l'ellipse infernale de la récession.

Tout montre aussi que c'est l'emploi, les salaires, la reconnaissance de nos qualifications et l'investissement industriel qui créeront les conditions d'un redressement durable de l'économie réelle et donc des financements de notre protection sociale.

Le front syndical auquel la CGT a fortement contribué pendant la longue négociation de cet accord AGIRC-ARRCO a permis de résister partiellement aux pressions du MEDEF.

Ses limites ont aussi été mises en exergue et ce qui les caractérise est l'insuffisance du rapport de force. L'unité syndicale n'est efficace que si elle est le prolongement de la volonté des salariés.

Votre implication est la clé indispensable pour aboutir à de bons accords.

C'est ainsi que l'unité syndicale peut devenir une voie riche en perspective.